

LA GUERRE D'ALGERIE A-T-ELLE EU LIEU ?

par

Pierre Guinamant

Nous sommes en 2022, 60 ans après les accords d'Evian. Un échange récent a mis en émoi les anciens combattants carantécois (ACC), reconnus comme tels pour avoir participé, entre 1954 et 1962 aux opérations dites de « pacification » en Algérie. Il paraîtrait que l'altercation suivante a eu lieu entre, d'une part, un représentant de ces combattants et, d'autre part, Madame Le Maire de Carantec (MMC). J'utilise sciemment le conditionnel parce que le dialogue qui suit, s'il m'a été rapporté de manière indirecte, je ne l'ai pas personnellement entendu. Méfions-nous des fake-news toujours possibles !

ACC : « Assisterez-vous, Madame Le Maire, devant le monument aux morts de la commune, à la célébration que nous comptons réaliser pour marquer le soixantième anniversaire de la fin de la guerre en Algérie ? ».

MMC : « La guerre d'Algérie ? Il n'y a pas eu de guerre en Algérie ! »

Qui a tort ? Qui a raison ? Un peu les deux, mon capitaine ! Voici ce que l'histoire nous dit ; en 1954, lorsque les événements ont débuté, l'Algérie était un territoire constitué par trois départements français ayant pour chefs-lieux respectifs Alger, Oran et Constantine. On ne fait la guerre qu'à un pays étranger ennemi, mais pas à une région appartenant à son propre pays ! Les événements en question relèvent donc d'une rébellion qu'il fallait éteindre dans le seul but de conserver l'intégrité du territoire. C'est ce que tous les responsables politiques d'alors, appartenant jusqu'en 1958 à la 4^{ème} république (Coty président, Mitterrand, Mollet, Mendès France, Pinay, Pléven...), puis Le général De Gaulle et Michel Debré au nom de la 5^{ème} république née en 1958, ont affirmé lorsqu'ils étaient au pouvoir. Ces événements ont alors été édulcorés sous des appellations diverses : actions de maintien de l'ordre, opérations de rétablissement de la paix civile, entreprise de pacification... La paix revenue et la « défaite » acceptée, il n'était pas question de revenir sur ces désignations marquées d'un sceau officiel et ce n'est qu'en 1999, 37 ans après l'arrêt des hostilités, sous la présidence de Chirac avec Jospin premier ministre, que ces événements ont été reconnus comme relevant d'une véritable guerre !

Evidemment, les militaires ainsi que les appelés du contingent qui y ont participé disent pourtant qu'il s'agissait bien d'une guerre. Le nombre total de victimes, inscrites aujourd'hui sur les monuments aux morts de France, voisine les 30 000 (à comparer au nombre de victimes de l'opération barkhane qui dure, elle aussi, depuis huit ans : 60). Une moyenne de 9 morts par jour pendant huit ans ! Et les nombres précédents sont à multiplier par 10 si on s'intéresse aux victimes algériennes ! Oui vraiment, cette « opération » mérite bien d'être appelée guerre. Comme dirait Brassens, elle fut assez longue et massacrate pour cela!

De retour dans leurs foyers, les participants ont assez peu parlé. On les a aussi assez peu interrogés et ils ont souvent préféré se taire. Pour oublier, peut-être. Y aurait-il d'autres aspects passés sous silence qui mériteraient d'être signalés ? Oui, sans doute. Voici quelques réflexions que mon propre séjour pendant 25 mois au Cap Matifou (d'août 1959 à septembre 1961) m'inspire :

. « Pourquoi aller là-bas défendre des « gros » colons ? ». Nombreux sont ceux que j'ai entendus réduire ainsi la guerre d'Algérie à la protection de riches propriétaires terriens. Des « gros » colons, oui, il y en avait. Ils possédaient une grande partie des terres de la zone côtière, celles qui sont les plus fertiles. Mais ils ne représentaient guère que 5% du million de « pieds noirs » qui, de manière progressive, venant d'Espagne, d'Italie et de France, s'étaient installés en

Algérie depuis 1830. Et les autres pieds noirs, que faisaient-ils ? Ils étaient tout simplement ouvriers, commerçants, fonctionnaires...comme en France ! Contrairement à ce que beaucoup pensent, leurs salaires étaient, en moyenne, inférieurs à ceux des métropolitains (de l'ordre de 20%) et ils vivaient souvent modestement. C'est l'impression que j'ai eue en me rendant, plusieurs fois, dans la famille de mon ami Scarfogliero qui faisait son service militaire comme coiffeur à Siroco. C'était son métier dans le civil, ainsi que celui de son père avec lequel il tenait un salon à Bab-el-Oued.

« Oui mais les pieds noirs n'aimaient pas les arabes, chez qui, pourtant, ils s'étaient installés ! ». Objection à la fois vraie et fausse, qui appelle plusieurs remarques. D'abord, si on respecte les origines ethniques, la population algérienne se partageait entre berbères (kabyles, touaregs, rifains) qui étaient déjà là depuis le néolithique et arabes qui avaient fait la conquête de leur pays vers l'an 800. S'il est vrai aujourd'hui que les arabes sont majoritaires et que leur langue est la langue officielle du pays, les berbères, entre eux, continuent, dans les villages, à s'exprimer dans leur propre langue, l'amazigh. « D'accord, mais les deux ethnies forment un seul peuple, le peuple algérien au sein duquel les rivalités se sont estompées ». Pas si sûr ! L'anecdote suivante, personnelle mais probablement loin d'être unique, éclaire le propos. En 1981, lors d'une tournée d'inspection de coopérants français demeurés en Algérie depuis l'indépendance, un chauffeur kabyle me sert de guide dans le

constantinois (Constantine, Annaba, Sétif). Seuls dans le véhicule, nous pouvons échanger librement. Mon compagnon de route n'a pas manqué une occasion de critiquer à la fois les arabes et la qualité de leur travail. Genre de réflexion entendue, parmi de nombreuses autres : « Vous voyez cette mechta ? Mal foutue comme elle est, elle ne peut avoir été bâtie que par des arabes ! Nous, nous travaillons autrement. Et mieux ! ». « OK, des rivalités demeurent, mais, sur le plan politique, l'entente était parfaite, dans les années 50, pour mener une lutte armée contre la France ! ». Sans doute tous les rebelles voulaient atteindre le même but : l'indépendance de l'Algérie. Pour autant, les moyens d'y parvenir différaient entre deux organisations qui ont fini par s'opposer. D'une part, le mouvement national algérien (MNA) dont le leader était Messali Hadj qui aurait peut-être accepté de négocier un arrêt des combats, dès 1955, avec le gouvernement de Pierre Mendès France (PMF). Celui-ci venait d'accorder, pacifiquement, l'indépendance à la Tunisie et espérait trouver des formes de coopération acceptables avec l'Algérie qui deviendrait indépendante à son tour. Ce projet sera abandonné le 6 février 1955, suite à un vote de l'Assemblée Nationale mettant fin au gouvernement PMF. Les partisans de l'Algérie française ont alors joyeusement exulté. La réussite de négociations en 1955 aurait pourtant économisé quelques 400 000 vies, tant algériennes que françaises. Mais on ne refait pas l'histoire ! Après cet épisode, le MNA s'est trouvé marginalisé puis condamné par

les partisans algériens d'une lutte armée pilotée par des rebelles refusant tout compromis avec la France (Ferhat Abbas, Ahmed Ben Bella, puis d'autres...). Le front de libération national (FLN) était né et, comme la guerre appelle la guerre, la France a installé en Algérie une armée de plusieurs centaines de milliers d'hommes qui a permis la victoire militaire sur le terrain. « Comment, la victoire ? Après la victoire, la France se serait résolue à accorder l'indépendance à l'Algérie ? ». Oui, pour plusieurs raisons aussi. D'abord, à l'entrée dans les années 60, le contexte international n'est pas favorable aux pays colonisateurs et la France, même si elle prétend que l'Algérie n'est pas une colonie mais une partie de son territoire, a reçu plusieurs blâmes de la part de l'ONU. Oui, mais le Général De Gaulle n'avait-il pas promis aux pieds noirs, qui l'avaient porté au pouvoir, le maintien de l'Algérie dans la France en leur disant, lors de sa première réunion à Alger en 1958 : « je vous ai compris ! » ? Si, mais en raison d'une situation qui demeurait incertaine et malgré Michel Debré, premier ministre très favorable à l'Algérie française, la pensée du général allait évoluer vers une sortie de guerre par une autodétermination s'exprimant au travers d'un référendum. Trahison crieront les pieds noirs qui, voyant qu'ils ne seront que 20% des votants, comprennent que ce vote aboutira à une Algérie indépendante. Ce qui se produit le 8 janvier 1961, jour du vote. Le maintien de l'Algérie dans la France ne recueille que 20% des voix en métropole et 34 % en Algérie.

Dès lors, les ultras pieds noirs, soutenus par quelques militaires de haut rang, vont constituer l'Organisation de l'Armée Secrète (OAS) et mettre sur pied une série d'actes violents, principalement dirigés contre ceux qu'ils estiment avoir trahi leur cause. Le mouvement insurrectionnel va se poursuivre sur les années 1961 et 1962 et le nombre de leurs victimes, pour la plupart françaises, sera de l'ordre de 3 000. Le point d'orgue le plus spectaculaire fut sans doute le « putsch des généraux » (Zeller, Jouhaud, Challe et Salan formant à eux quatre ce que De Gaulle avait appelé le « quarteron de généraux en retraite »). Mal préparé, suivi par une fraction très réduite de l'armée (parachutistes et légionnaires principalement), freiné par l'inertie totale du contingent, le putsch qui avait investi l'aéroport, le Gouvernement Général, l'Hôtel de ville et Radio-Alger le samedi 21 avril dut plier bagages quatre jours plus tard. Par contre, après ce coup d'état raté, l'OAS, désormais livrée aux activistes revanchards d'extrême droite qui ont pour slogan -l'OAS frappe où elle veut et quand elle veut-, va se déchaîner. Le général De Gaulle lui-même sera une victime désignée et échappera miraculeusement à un attentat au Petit Clamart après d'autres tentatives déjouées et avortées.

Malgré les accords d'Evian, la guerre ne finit donc pas ? On peut le dire, tant les contentieux sont lourds ; leur résolution relève plutôt de règlements de compte que d'une prolongation de l'état de guerre. L'année 1962 va ainsi

connaître de nombreux événements tragiques. D'abord, du fait du nouveau pouvoir algérien qui, considérant les harkis ayant servi dans l'armée française comme des traîtres à leur « vraie » patrie, va décimer les familles que la France n'a pas récupérées. Sans qu'on connaisse le nombre exact des victimes, on l'évalue égale ou supérieure à 80 000! Mais la France n'est pas, non plus, exempte de tout reproche. Deux faits condamnables se produisent à Paris, attribuables tous les deux à la police alors dirigée par Maurice Papon, préfet de la capitale : d'abord le 17 octobre 1961, c'est la fusillade et la projection dans la Seine de quelques 200 manifestants (le nombre exact ne sera jamais connu) qui font partie d'une manifestation de plusieurs milliers d'algériens protestant contre un couvre-feu qui leur avait été imposé ; puis le 7 février 1962, c'est la fusillade, au métro Charonne (9 morts recensés) d'une manifestation prenant pour objet à la fois l'attaque précédente et un attentat qui avait visé la personne d'André Malraux. Enfin si le rapatriement, puis l'insertion du million de pieds noirs qui ont quitté l'Algérie, s'est correctement déroulé, il n'en a pas été du tout de même pour les harkis et leurs familles qui sont parvenus (estimation : entre 60 000 et 80 000), le plus souvent par leurs propres moyens, à échapper à la vindicte meurtrière du nouveau pouvoir algérien. Soupçonnés à la fois d'être incapables de s'adapter à notre pays et d'offrir un potentiel de réserve à l'OAS, ils ont été parqués dans des camps de

fortune en perdant leur pleine citoyenneté. Une honte pour notre pays qu'ils avaient servi!

Guerre « normale » et guerre civile entremêlées...Y a-t-il encore des vérités honteuses qu'on aurait voulu cacher ?

Oui, notamment la pratique, devenue courante de la torture. Elle fut utilisée assez systématiquement par les fellaghas lorsqu'ils parvenaient à capturer des soldats français et les nombreux récits de scènes de cruauté, relatés par les conscrits au retour dans leurs foyers, (décapitations, mains ou membres coupés, émasculations) en témoignent. Malheureusement, l'armée française ne s'est pas, non plus privée d'utiliser aussi la torture comme moyen pour faire avouer ceux qu'elle soupçonnait être des agents actifs de la rébellion. Ce fut notamment le cas en 1957 lors du « nettoyage » de Bab el-Oued par les parachutistes du général Massu, déléguant à un groupe d'officiers (sous les ordres du commandant Aussaresses) le soin de pratiquer sur leurs prisonniers le supplice de la « gégène » de sinistre mémoire : fils électriques reliés aux oreilles et aux testicules pour les hommes, introduits dans le vagin pour les femmes. Silence complet des responsables politiques français de l'époque (gouvernement Guy Mollet).

Au-delà de ces atrocités, n'y a-t-il pas d'autres non-dits qui pourraient faire comprendre, par des enjeux différents, la poursuite de cette guerre ? Si ! Et on oublie alors la défense des colons pour se tourner vers des questions économiques

et stratégiques d'une toute autre portée. Economiques d'abord : dès 1956, on a trouvé du pétrole à Hassi Messaoud, sous le sable du Sahara. Une richesse insoupçonnée que la France voudrait bien conserver. Stratégiques ensuite : l'immensité du désert a permis, à partir de 1957 à Reggane, de préparer puis d'expérimenter, sans trop de protestations internationales, la bombe atomique. La première bombe explose le 13 février 1960 et elle sera suivie, jusqu'en 1966, de quinze autres, aériennes d'abord puis souterraines ensuite. Hourrah ! La France gaullienne acquiert le statut de puissance nucléaire. Aucune ligne des accords d'Evian ne mentionne « l'autorisation » secrète donnée par le FLN à la poursuite de cette expérimentation. On ne saura rien non plus sur la préparation d'un arsenal bactériologique à Nemous jusqu'en ...1978 ! Histoire enfouie sous le sable. Sait-on qu'on a attendu 2012 pour que François Hollande et Bouteflika prennent la décision de dépolluer la base B2-Nemous ? Encore un secret bien caché.

[La perte de l'Algérie marque-t-elle la fin de l'empire colonial français ?](#) Pas tout à fait. Si les décolonisations qui ont eu lieu autour des années 60 ont parachevé les pertes dues à la guerre (Indochine, Algérie), la France a conservé un nombre important d'îles éparses réparties dans les trois grands océans (Atlantique, Indien et Pacifique) qui lui procurent la seconde étendue maritime du monde. On ne peut pas, non plus, oublier la Guyane qui a aujourd'hui le statut de département et qui permet à la France, avec la base de

Kourou, de figurer sur la liste réduite des pays participant à la conquête spatiale.

PS. Ce texte résume une longue réflexion entamée depuis les années 50. De nombreuses dates, mais aussi des noms d'acteurs et de lieux ont fait l'objet de vérifications dans le remarquable numéro que *Géo-Histoire* vient de publier et que la revue a intitulé : la guerre d'Algérie (février - mars 2022). Faut-il s'étonner de ce titre ? Non : la guerre d'Algérie a bien eu lieu !

Carantec , 25 février 2022
